

Ikonisys réalise une augmentation de capital par le biais d'un placement privé afin d'accélérer son développement commercial

Paris, le 3 juin 2024 – 20h45 CEST - Ikonisys SA (Euronext Growth Paris : ALIKO), une entreprise spécialisée dans la détection précoce et précise des cancers grâce à une solution unique et entièrement automatisée pour les laboratoires d'analyses médicales (l'« Émetteur »), annonce aujourd'hui la levée de 150 K€, par voie de placement privé auprès d'un investisseur privé, afin de renforcer ses ressources financières et d'accélérer son développement.

Le produit net de cette émission, d'un montant de 150 K€, permettra à l'Émetteur de disposer de ressources supplémentaires pour soutenir son développement commercial, en finançant son besoin en fonds de roulement et en augmentant sa visibilité financière. Les nouveaux fonds permettront également à l'Émetteur d'accélérer l'intégration d'Hospitex¹ et de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie commerciale, en développant son offre en Europe et dans un second temps aux États-Unis.

Cadre juridique de l'Augmentation de Capital

La mise en place de cette augmentation de capital, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé, a été approuvée par le Conseil d'administration de l'Émetteur lors de sa réunion du 30 mai 2024 (l'« **Augmentation de Capital** »).

Les actions nouvelles seront émises sur la base de la 8^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires de l'Émetteur réunie le 28 juin 2023. Le règlement-livraison des actions nouvelles aura lieu le 4 juin 2024.

L'Augmentation de Capital n'a pas nécessité l'approbation d'une notice (« **prospectus** ») par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

Principales conditions de l'Augmentation de Capital

L'Émetteur a émis un total de 100 000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,50 € chacune, au profit de l'investisseur, en application de l'article L. 411-2 1^o du Code monétaire et financier, conformément à la 8^{ème} résolution adoptée par son assemblée générale annuelle le 28 juin 2023.

Le prix d'émission des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital, égal à 1,5 € par action, représente une prime d'environ 3% sur le cours de l'action Ikonisys à la clôture du 31 mai 2024.

¹ « [Ikonisys annonce le projet d'acquisition de Hospitex International pour devenir leader du diagnostic intégré en oncologie](#) », le 30 novembre 2023

Impact de l'opération en termes de gestion du risque de liquidité et d'horizon de financement

Au 30 juin 2023, et comme mentionné dans les comptes semestriels publiés le 31 octobre 2023, la trésorerie consolidée de l'Émetteur s'élevait à 66 K€.

Grâce à l'Augmentation de Capital et la ligne de financement précédemment obtenue, la Société sera en mesure de répondre à ses besoins de financement pendant plus de 12 mois.

Impact de l'Augmentation de Capital sur la détention d'un actionnaire détenant 1% du capital

Sur la base des 10.451.424 actions en circulation, l'impact sur la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital de l'Émetteur avant l'opération est le suivant :

| | Sur une base non diluée | Sur une base diluée ¹ |
|---|-------------------------|----------------------------------|
| Avant la réalisation de l'Augmentation de Capital | 1,00% | 0,96 % |
| Après émission des 100.000 actions résultant de l'Augmentation de Capital | 0,99 % | 0,96 % |

¹ La dilution prend en compte l'exercice de tous les instruments dilutifs en circulation susceptibles d'entraîner la création d'un nombre maximum indicatif de 397.043 actions nouvelles.

Répartition du capital avant et après réalisation de l'Augmentation de Capital

Avant l'Augmentation de Capital :

| Actionnaire | Nombre d'actions | % du capital et droits de vote |
|----------------------------|-------------------|--------------------------------|
| Cambria Co-Investment Fund | 5.268.989 | 50,41% |
| Cambria Equity Partners | 2.374.049 | 22,72% |
| MC Consulting* | 351.464 | 3,36% |
| Free float | 2.456.922 | 23,51% |
| Total | 10.451.424 | 100,00% |

*Société holding du Directeur Général, Mario Corvetto

Après l'Augmentation de Capital :

| Actionnaire | Nombre d'actions | % du capital et des droits de vote |
|----------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Cambria Co-Investment Fund | 5.268.989 | 49,94% |
| Cambria Equity Partners | 2.374.049 | 22,50% |
| MC Consulting* | 351.464 | 3,33% |
| Free float | 2.556.922 | 24,23% |
| Total | 10.551.424 | 100,00% |

* Société holding du Directeur Général, Mario Corvetto

Facteurs de risque relatifs à l'Émetteur

Des informations détaillées relatives à l'Émetteur, notamment son activité, ses informations financières, ses résultats, ses perspectives et les facteurs de risque y afférents, figurent dans le rapport financier annuel 2022 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, publié le 29 avril 2023, et dans le rapport semestriel 2023, publié le 31 octobre 2023. Ce document, ainsi que les autres informations

réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de l'Émetteur, sont disponibles sur le site internet de l'Émetteur (www.ikonisys-finance.com).

À propos d'Ikonisys

Ikonisys SA est une société de diagnostic cellulaire basée à Paris (France), New Haven (Connecticut, USA) et Milan (Italie) spécialisée dans la détection précoce et précise du cancer. La société développe, produit et commercialise la plateforme propriétaire Ikoniscope20®, une solution entièrement automatisée conçue pour assurer une détection et une analyse précises et fiables des cellules rares et très rares. Ikonisys a reçu l'autorisation de la FDA pour plusieurs applications de diagnostic automatisé, qui sont également commercialisées en Europe sous la certification CE. Grâce à sa plateforme révolutionnaire de microscopie à fluorescence, l'entreprise continue de développer une série de nouveaux tests, notamment des tests de biopsie liquide basés sur les cellules tumorales circulantes (CTC).

Pour plus d'informations : www.ikonisys-finance.com

Contacts

Ikonisys

Alessandro Mauri
Directeur Financier
investors@ikonisys.com

NewCap

Louis-Victor Delouvrier/Aurélie Manavarere
Relations Investisseurs
ikonisys@newcap.eu
01 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations Médias
ikonisys@newcap.eu
01 44 71 94 98

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « penser », « avoir pour objectif de », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « croire », « devoir », « pourrait », « souhaite » ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Société concernant notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de la Société. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. La Société opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il ne peut donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.